

La CFL-Immo S.A.,
filiale du groupe CFL,
se propose de recruter
un(e)

CFL-Immo S.A.

BACHELOR PROFESSIONNEL / INGÉNIEUR INDUSTRIEL / INGÉNIEUR-TECHNICIEN (m/f)

VOTRE MISSION:

- assistance à la planification de la maintenance des immeubles ferroviaires,
- établissement, suivi et contrôle des budgets,
- élaboration et suivi des projets HVAC/électricité et génie-civil,
- optimisation de l'entretien/utilisation/exploitation des immeubles ferroviaires,
- veille à la conformité réglementaire des immeubles/installations,
- décompte de travaux et contrôle de la facturation,
- participation aux autres tâches de gestion du patrimoine immobilier au sein des différentes divisions de CFL-Immo S.A.

VOTRE PROFIL:

- détenteur d'un diplôme de bachelor professionnel dans le domaine génie-technique / facility-management ou d'un diplôme d'ingénieur industriel / d'ingénieur-technicien sanctionnant une formation similaire,
- ressortissant de l'Union Européenne,
- maîtrise orale et écrite des langues française, allemande et anglaise ainsi que maîtrise orale de la langue luxembourgeoise,
- intérêt et facilités d'assimilation de nouvelles connaissances techniques,
- des expériences dans les domaines de la maintenance, des équipements techniques et de gestion de projets seront un avantage,
- maîtrise des logiciels Windows Office, AutoCAD ou Allplan, utilisation SAP.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

Les candidats seront embauchés sous contrat privé (en qualité de salarié du statut unique).

Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés au N° tél.: 4990-4426.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de nous faire parvenir leur demande pour le 26 septembre 2014 au plus tard via notre site Internet www.jobscfl.lu ou moyennant le formulaire «DEMANDE D'EMBAUCHE» disponible dans nos gares en y joignant obligatoirement un curriculum vitae, une photo d'identité récente, un extrait récent de l'acte de naissance, un extrait récent du bulletin N° 2 du casier judiciaire luxembourgeois, copies des diplômes et du relevé des notes de la dernière année d'études. Les candidat(e)s présentant des diplômes étrangers sont prié(e)s de joindre les certificats d'équivalence établis par le Ministère luxembourgeois ayant dans son ressort l'éducation nationale et la formation professionnelle, respectivement l'enseignement supérieur et la recherche en ce qui concerne l'inscription au registre des titres des diplômes universitaires.